Les leçons qu'ils tirent du scandale

Neuf personnalités économiques et politiques françaises analysent pour « Le Monde » les conséquences de cette crise

▶ **Eric Besson (PS), porte-parole de Lionel Jospin pour l'économie et les entreprises**

La faillite retentissante d'Enron vient confirmer la justesse de l'analyse de Lionel Jospin. Dans l'intérêt de tous, le marché doit être régulé. Livré à lui-même, il ne respecte pas les principes qui le fondent : la concurrence, l'absence de position dominante et la transparence notamment. La loi « nouvelles régulations économiques » de 2001 était une première étape pour améliorer le fonctionnement de l'économie de marché. A l'avenir, l'ensemble des institutions se livrant à des activités financières devront voir leur obligation de transparence renforcée. Deuxième enseignement : les Etats-Unis ne sont pas le modèle parfait. L'Europe doit, dans ce domaine également, affirmer son propre modèle. L'indépendance des commissaires aux comptes, inscrite en France dans la loi, doit être renforcée en interdisant le cumul des fonctions de conseil et d'audit. Enfin, ce scandale doit nous renforcer dans notre volonté de protéger des méfaits de la spéculation le secteur crucial de l'énergie et de ne pas faire reposer notre système de retraites sur des fonds de pension, fussent-ils prétendûment qualifiés d'« à la française ».

▶ **Nicolas Sarkozy (RPR)**

Le premier enseignement, c'est qu'un marché ne peut être laissé à lui-même. Il faut des contrôleurs, des autorités publiques pour veiller à la stabilité du marché, à la qualité des informations. Ces autorités existent aux Etats-Unis comme en Europe. Ce qui me frappe, c'est la réticence des autorités américaines à contrôler des acteurs qui présentent un risque élevé. Je pense à Enron, mais aussi aux *hedge funds,* comme LTCM, dont la faillite en 1998 avait failli faire basculer les marchés. Le modèle européen est heureusement différent : il faut le promouvoir sans complexe. Ma deuxième réflexion porte sur le rôle des commissaires aux comptes. Le système français est plus protecteur, mais il faut engager la concertation, au niveau international, avec les milieux économiques, demander plus de rigueur et de transparence. Mais la défaillance la plus grave est venue du cœur même du système. C'est celle du conseil d'administration et du comité d'audit, incapables de surveiller les dirigeants. Le système de gouvernance interne a été dévoyé par l'usage des stock-options dont on mesure ici les effets pervers, s'il ne s'accompagne pas de transparence et si les gains qu'il autorise sont démesurés. Je souhaiterais que les entreprises françaises fassent des propositions, et édictent des codes de bonnes pratiques. Dernière remarque : qui peut croire que la loi sur les nouvelles régulations économiques de M. Jospin peut apporter un début de réponse ? La négociation, le contrat, l'incitation, l'action internationale, moins visibles peut-être, sont souvent plus efficaces.

PATRICK BERNARD/AFP

« Il faut des contrôleurs, des autorités publiques pour veiller à la stabilité du marché »
NICOLAS SARKOZY

▶ **Pierre-Henri Leroy, gérant de la société-conseil Proxinvest**

Il faut scinder les métiers de banque de crédit et de banque d'affaires. Enron, dans la ligne des krach Continental Bank, Crédit lyonnais et LTCM, symbolise d'une part le soutien grégaire prolongé de la communauté financière au service des grands émetteurs, et d'autre part l'accumulation de crédits bancaires mis généreusement par les mêmes banques au service d'un empilement de produits dérivés optionnels ou de titrisation. Ceci résulte de la confusion croissante entre deux types de métiers autrefois incompatibles : les métiers d'allocation et d'échange de fonds propres, le courtage en actions et la banque d'affaires, métiers dangereux mais profitables, et les métiers de collecte de dépôts et d'allocation de crédit, en principe moins profitables, légitimement protégés et contrôlés par les banques centrales. Partout, le concept de banque universelle qui réunit les deux métiers a progressivement triomphé, du fait des intérêts des banquiers de crédit attirés par les marges de la banque d'affaires. On a ainsi offert sans le dire la garantie des contribuables aux spéculations pour compte propre des banques. Politiques et autorités n'ont pas su résister à la pression et Bill Clinton a donné le coup de grâce en 1999 au Banking Act de 1933. La gouvernance est une bonne chose mais elle ne suffira pas à prévenir d'autre Enron : il faut revenir au Glass Steagall Act, cette législation américaine de 1930 qui interdisait aux banques d'avoir à la fois une activité de prêteur et une activité qui implique de détenir des titres d'une entreprise que l'on conseille.